

Avis d'appel public à la concurrence (procédure adaptée)

1 - Maître de l'ouvrage :

Dénomination : Commune de VEAUCHE
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Maire, Christian SAPY
Adresse : B.P. 2 - Place Jacques Raffin – 42340 VEAUCHE

2 - Objet du marché :

Réaménagement des espaces publics du centre bourg de Veauche :
Lot N°1 : Restauration patrimoine : restauration du clocher, reprise de la façade Est de la maison sur rue et mise en valeur d'ouvrages en pierres (rempart médiéval, tour)
Lot N°2 : Aménagement des espaces publics
Tranche ferme 1 (TF1) : Belvédère, jardin de la Tour, place du Marché, abords de l'église, descente vers la Loire
Tranche ferme 2 (TF2) : place Abbé Blard

3 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères annoncés dans le règlement de la consultation à savoir :

- Le prix total de l'offre tel que présenté sur l'acte d'engagement avec une pondération à 50%
- La valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique notée sur 100 points avec une pondération à 50%

4 - Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée conformément aux dispositions de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et en application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Conformément à l'article 58 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, aucune variante n'est autorisée et aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue.

5 - Condition particulière d'exécution du marché :

Condition particulière d'exécution du marché : une clause sociale obligatoire.
En application des dispositions de l'article 38-I de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, la commune de Veauche, maître d'ouvrage, fixe dans ce marché un niveau minimal d'insertion par l'activité économique. Les conditions détaillées d'exécution sont fixées dans les cahiers des charges de la consultation.

6 - Période d'exécution :

Planning prévisionnel global des travaux : 10 mois et demi de travaux, y compris la période de préparation d'un mois.
Les marchés devraient être notifiés mi-juillet 2018 pour un début des travaux mi-août 2018 et une date prévisionnelle de fin des travaux mi-mai 2019.
Il n'est pas prévu d'interruption de chantier pour congés.

7 - Date limite de réception des offres :

Les offres devront parvenir en Mairie de Veauche avant :
Le vendredi 22 juin 2018 - 12h

8 - Langue pouvant être utilisée dans les demandes de participation et les offres :

Française

9 - Durée de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

10 - Justifications à produire :

Voir règlement de la consultation.

11 - Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) :

L'avis d'appel public à la concurrence est publié sur le site de la ville de Veauche :
<https://www.veauche.fr/>

Le dossier est téléchargeable sur le site : <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

Le dossier de consultation des prestataires peut, à titre exceptionnel, être remis gratuitement au candidat qui en fera la demande expresse comportant le nom, l'adresse et un contact mail du candidat transmise :

Par mail : commande.publique@veauche.fr ou par Tél : 04 77 36 82 82

12 - Modalités de transmission des propositions :

Transmission par voie dématérialisée

(consulter les conditions générales d'utilisation de la plateforme de dématérialisation AWS).

Transmission sur support papier à l'adresse ci-dessus, sous pli cacheté.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention :

« **Réaménagement des espaces publics du centre bourg de Veauche – Lot N°.....** »

Ne pas ouvrir

13 - Modalités de financement :

Ressources propres – Subventions

14 - Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon – 184, Rue Duguesclin – 69433 LYON Cedex 03

15 - Renseignements administratifs et techniques :

Voir règlement de la consultation.

16 - Date d'envoi de l'avis à la publication :

Vendredi 01 juin 2018